

# BAREME DES HONORAIRES

Tarifs applicables à compter du 01 janvier 2020

## IMMOBILIER RESIDENTIEL

### VENTE

Les biens immobiliers concernés par ce barème sont les maisons, appartements, terrains, box et parkings.

Honoraires à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire du mandat qui préciserait des honoraires à la charge de l'acquéreur. En cas d'honoraires à la charge de l'acquéreur, ceux-ci sont indiqués et inclus dans les prix affichés.

L'agence ne reçoit ni ne détient de fonds, effets ou valeurs que ceux correspondant à sa rémunération.

Pourcentage sur prix de vente du bien, exprimé toutes taxes comprises avec TVA en vigueur de 20%.

Principe du non cumul : les tranches ne sont pas cumulatives entre elles.

#### Honoraires

- Forfait de 4000 € pour prix de vente jusqu'à 50 000 €
- Forfait de 5500 € pour prix de vente de 50 001 à 100 000 €
- 5,5 % pour prix de vente de 100 001 € à 300 000 €
- 4,5 % pour prix de vente de 300 001 € à 1 000 000 €
- 4 % pour prix de vente de 1 000 001 à 1 500 000 €
- 3,5 % pour prix de vente de 1 500 001 € et plus

#### Cas particuliers :

→ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

→ Dans le cadre d'un mandat SUCCESS :

- Option clause « Fidélité » : abattement de 25% sur les honoraires à partir de la seconde vente passée pour le compte d'un même vendeur, et réalisée avec le concours de Keller Williams
- Option clause « Confiance » : remise de 10%, 20 % ou 30 % sur les honoraires charge vendeur, si KW Trianon ne présente pas d'offre d'achat dans les, respectivement, 30, 60 ou 90 jours à partir de la mise en vente au prix de l'estimation telle que communiquée au vendeur.
- Option clause « Win / Win » : en cas de vente à un acquéreur présenté par le vendeur, les honoraires contractuels sont divisés de moitié.

## KW Trianon

SAS PYLA au capital de 305 000 euros – Tel : 01.86.22.01.27 – email : [kwtrianon@kwfrance.com](mailto:kwtrianon@kwfrance.com) – Siège social : 5/7 rue Pierre LESCOT 78000 VERSAILLES  
RCS 750 887 366 / N° TVA intra-communautaire : FR70 750 887 366 – Titre professionnel : Agent immobilier  
Carte professionnelle n°CPI 7801 2017 000 022 383 délivrée par la CCI de Paris Ile de France  
Activité : Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce – Garantie financière transaction : ALLIANZ 1 cours Michelet 92076 La Défense Cedex  
Médiateur de la consommation : [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr) – 73 boulevard de Clichy – 75009 PARIS – 01 49 70 15 93 – [contact@medicys.fr](mailto:contact@medicys.fr)

# BAREME DES HONORAIRES

Tarifs applicables à compter du 01 janvier 2020

## IMMOBILIER RESIDENTIEL

### LOCATION

Les biens immobiliers concernés par ce barème sont les maisons et appartements.

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

	LOCATAIRE	BAILLEUR
Visite du logement, Constitution du dossier Rédaction du bail	<ul style="list-style-type: none"><li>· 8 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable</li><li>· 10 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable zone tendue</li><li>· 12 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable zone très tendue</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>· 8 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable</li><li>· 10 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable zone tendue</li><li>· 12 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable en zone très tendue</li></ul>
Etat des lieux	<ul style="list-style-type: none"><li>· 3€ TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>· 3€ TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable</li></ul>
Entremise-Négociation	-	Loyer hors charges – honoraires bailleur (visite, dossier, rédaction du bail + état des lieux). Ramené à 0 si ce montant est négatif

## IMMOBILIER ENTREPRISE & COMMERCE

### VENTE

Les biens immobiliers concernés par ce barème sont les locaux professionnels.

Honoraires à la charge de l'acquéreur (sauf stipulation contraire du mandat qui préciserait des honoraires à la charge du vendeur) et ceux-ci sont indiqués et inclus dans les prix affichés.

L'agence ne reçoit ni ne détient de fonds, effets ou valeurs que ceux correspondant à sa rémunération.

Pourcentage sur prix de vente du bien hors honoraires, exprimé toutes taxes comprises avec TVA en vigueur de 20%.

Principe du non cumul : les tranches ne sont pas cumulatives entre elles.

#### Honoraires

- Forfait de 9600 € pour un prix de vente inférieur à 100 000 €
- 9,6 % pour prix de 100 001 € à 200 000 €
- 8.4 % pour prix de 200 001 € à 350 000 €
- 7.2 % pour prix de 350 001 € à 500 000 €
- 6 % pour prix de 500 001 € et plus

### LOCATION

Les honoraires sont à la charge du bailleur, sauf stipulation contractuelle du bail différente.

#### Honoraires de location :

- 40 % TTC du loyer annuel Hors taxes et Hors Charges

### CESSION

Les honoraires sont à partager entre le cédant et le cessionnaire.

Calcul des honoraires :

- 12 % du montant TTC de la cession à partager entre le cédant et le cessionnaire
- 12 % du loyer annuel Hors Taxes et Hors Charges à la charge du cessionnaire
- Minimum forfaitaire de 9000 € TTC

## KW Trianon

SAS PYLA au capital de 305 000 euros – Tel : 01.86.22.01.27 – email : [kwtrianon@kwfrance.com](mailto:kwtrianon@kwfrance.com) – Siège social : 5/7 rue Pierre LESCOT 78000 VERSAILLES  
RCS 750 887 366 / N° TVA intra-communautaire : FR70 750 887 366 – Titre professionnel : Agent immobilier  
Carte professionnelle n°CPI 7801 2017 000 022 383 délivrée par la CCI de Paris Ile de France  
Activité : Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce – Garantie financière transaction : ALLIANZ 1 cours Michelet 92076 La Défense Cedex  
Médiateur de la consommation : [www.medicsys.fr](http://www.medicsys.fr) – 73 boulevard de Clichy – 75009 PARIS – 01 49 70 15 93 – contact@medicsys.fr